GIRONDE

Bas carbone pour murs anti-bruits

Dans le cadre du programme de résorption des "Points Noirs Bruits" sur l'agglomération bordelaise, la SNCF Réseau a choisi des écrans de protection phonique bas carbone sur la commune de Talence. Les travaux consistaient à créer un mur anti-bruits de 135 m de long sur 2,75 m de haut, entre la voie ferrée et la rue Fernand Izer, au cœur de la ville de Talence.



Les murs anti-bruits de Talence ont été conçus à base de ciment bas carbone.

L'industriel du béton Capremib, a proposé sa solution de béton de bois "décarboné", réalisé à l'aide d'un ciment alternatif nouvelle génération, fourni par Hoffmann Cement. Qui permet de réduire de manière importante l'empreinte carbone de la matrice. Le ciment dit "décarboné" est fabriqué sans cuisson, à partir de matériaux de réutilisation de la sidérurgie (laitier, argile, gypse), ce qui divise par 5 au maximum son impact carbone.

Les écrans acoustiques bois/béton décarboné offrent une réponse optimale au regard de la politique environnementale de la SNCF et de la recherche de solutions durables de l'entreprise BTPS Atlantique, en charge des travaux. Pour le chantier, cela a permis la réduction du $\rm CO_2$ de -71 % par rapport à un béton classique. Le gain $\rm CO_2/m^2$ écran est de -34,5 kg/m². L'économie globale de $\rm CO_2$ sur le projet est de -11,69 t.

Pour améliorer son insertion dans ce quartier urbanisé, la partie structurelle du mur, côté riverain bénéficie d'un traitement décoratif bi-colore. Agrémenté par des plantations qui seront installées le long du trottoir, afin d'offrir un environnement végétalisé. Du côté voie ferrée, les panneaux sont constitués d'un béton de bois rainuré.